

## COMMISSION DES ARBITRES

---

**Réunion :** DU BUREAU DE CDA du mercredi 10 mai 2023, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H00.

---

**Présents :** MM. Rémi LAURENT (par visio conférence) - Philippe PRUDHON –  
Matthieu TRIFIGNY- Malik ZELFA KALAA.

---

**Invité :** M. Jean-François CHAPUZOT.

---

Le président de la CDA ouvre la réunion de ce Bureau, souhaitant la bienvenue à tous.

### **1. Courriers reçus**

- Fc 4 Rivières et Traves : information de chacun des deux clubs, relative à M. Samuel WIDMER, arbitre d'une rencontre de D3, le 22 avril 2023. Afin d'échanger avec l'intéressé, le Bureau décide sa convocation au prochain Bureau de CDA (date à fixer).
- Mehadji Kadri : information reprise arbitrage à compter du 01/05/23. Pris note.
- Rachid Khadda : information/désignation rencontre Héricourt SG. Pris note.
- Maxime Perringerard : candidature arbitre Ligue saison 23/24. L'intéressé a été contacté sur le sujet par Rémi Laurent, responsable de la section Jeunes de la CDA.
- LBFC : information document/développement arbitrage amateur
- LBFC : tableau proposition candidats LR3 - JAL – ARR2 – Futsal saison 23/24
- LBFC : information stage féminin du 2 et 3 juin 2023.
- Vesoul Fc : tournoi U8 U9 du dimanche 7 mai 2023 : 4 jeunes arbitres ont été désignés par la CDA
- Malik Zelfa-Kalaa : copie de la demande d'année sabbatique d'arbitrage, au titre de la saison 23/24, déposée à la CRA. En attente de décision par cette instance.

### **2. Dossiers traités :**

**Dossier rencontre Fontaine – Jasney du 26/03/2023 en Départemental 3 groupe B,(score : 1 – 3).**

Arbitre : Patrick SIMONIN.

Avoir avoir pris connaissance du courriel du club de Fontaine du 26 mars 2023 et étude des éléments,

**La Commission dit ne pas pouvoir donner une suite à cette demande en raison de l'absence de dépôt de réserve technique déposée dans les formes réglementaires le cas échéant.**

### 3. Auditions en mode distanciel (visio via teams)

Suite à la décision de la commission en date du 24 mars 2023, il est procédé aux auditions des intéressés ci-dessous.

- 1) **Mehadji KADRI** (arbitre club Lure JS) : après échanges avec l'intéressé, dossier clos.
- 2) **Mickaël HOURDEAUX** (club Fc 4 Rivières): après échanges avec l'intéressé, le Bureau de CDA lui rappelle sa fonction d'arbitre officiel du District, qui implique le strict respect déontologique dans le cadre de l'ensemble des missions exercées en qualité d'éducateur. Tout nouveau manquement rapporté par la commission de discipline fera l'objet de sanction équivalente à purger au niveau de la fonction d'arbitre.
- 3) **Hicham BENBANI** (club Héricourt): après échanges avec l'intéressé, la section technique de la CDA lui adressera des questionnaires de remise à niveau et de vérification de son aptitude théorique, afin de garantir les capacités et la volonté affichée lors de l'entretien, de toujours accepter et vouloir se perfectionner pour progresser. Les résultats théoriques obtenus seront transmis par la section technique au Bureau de CDA, qui décidera si d'autres actions sont à mettre en place d'ici le début de saison prochaine.

### 4. Absences des arbitres

#### 4.1 Absences arbitres :

##### Journée du 25 et 26 mars 2023 :

Etat néant

##### Journée du 01 et 02 avril 2023 :

Etat néant

##### Journée du 08 et 09 avril 2023 :

Sezer BINEN (Magny Vernois)  
Hugo BLOUET (Fc 4 Rivières)  
Angelo NOVELLINO (Pays Minier)  
Valère SARADIN (Fontaine)

**Comptabilisation 1<sup>ère</sup> absence (amende : 25€)**  
**Comptabilisation 1<sup>ère</sup> absence (amende : 25€)**  
**Comptabilisation 1<sup>ère</sup> absence (amende : 25€)**  
**Comptabilisation 2<sup>ème</sup> absence (amende 50€)**

##### Journée du 15 et 16 avril 2023 :

Franck AGNELOT (Fc 4 Rivières)  
Sezer BINEN (Magny Vernois)  
Hugo BLOUET (Fc 4 Rivières)  
Mickaël HOURDEAUX (Fc 4 Rivières)

**Excuse validée/Non comptabilisée**  
**Comptabilisation 2<sup>ème</sup> absence (amende : 50€)**  
**Comptabilisation 2<sup>ème</sup> absence (amende : 50€)**  
**Comptabilisation 1<sup>ère</sup> absence (amende : 25€)**

##### Journée du 22 et 23 avril 2023 :

Anthony LOTSCHER (indépendant)  
Angelo NOVELLINO (Pays Minier)

**Excuse validée/Non comptabilisée**  
**Comptabilisation 2<sup>ème</sup> absence (amende : 50€)**

##### Journée du 29 et 30 avril 2023 :

Valère SARADIN (Fontaine)

**Comptabilisation 3<sup>ème</sup> absence (amende : 100€)**

**Journée du lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 :**

Etat néant.

**Journée du 06 et 07 mai 2023 :**

Etat néant.

**Journée du lundi 8 mai 2023 :**

Etat néant.

**4.2 Arbitres excusés après la parution des désignations :**

**Journée du 25 et 26 mars 2023 :**

Arthur AFFLATET (Soing)  
Omer ZARAT (Héricourt)

**Excuse validée/Non comptabilisée  
Excuse validée/Non comptabilisée**

**Journée du 01 et 02 avril 2023 :**

Hicham BENBANI (Héricourt)  
David MARTINS (Conflans)

**Excuse validée/Non comptabilisée  
Excuse validée/Non comptabilisée**

**Journée du 08 et 09 avril 2023 :**

Michael KALAA (RC Saônois)

**Excuse validée/Non comptabilisée**

**Journée du 15 et 16 avril 2023 :**

Hicham BENBANI (Héricourt)  
Thibaut TRONCIN (La Gourgeonne)  
Jacques YILDIZ (RC Saônois)

**Excuse validée/Non comptabilisée  
Excuse validée/Non comptabilisée  
Application du barème CDA en vigueur**

**Journée du 22 et 23 avril 2023 :**

Carlos DE CARVAHLO (Villersexel/Esprels)  
Chiara NOVELLINO (Pays Minier)  
Benoit VARENNES (Traves)

**Application du barème CDA en vigueur  
Transmission section Jeunes arbitres  
Application du barème CDA en vigueur**

**Journée du 29 et 30 avril 2023:**

Carlos DE CARVAHLO (Villersexel/Esprels)  
Hugo DA RUFINA (Faverney)  
Chiara NOVELLINO (Pays Minier)

**Application du barème CDA en vigueur  
Application du barème CDA en vigueur  
Transmission section Jeunes arbitres**

**Journée du lundi 1<sup>er</sup> mai 2023:**

Néant

**Journée du 06 et 07 mai 2023:**

Christian CLODORE (Pusey)  
Yohan GIMENEZ (Larians)  
Guy PELCY (Larians)  
Charles PRINCE (Perrouse)  
Jules ROCHETEAU (Fc La Romaine)

**Excuse validée/Non comptabilisée  
Excuse validée/Non comptabilisée  
Excuse validée/Non comptabilisée  
Application du barème CDA en vigueur  
Transmission section Jeunes arbitres**

**Journée du lundi 8 mai 2023 :**

Néant

## **5. Dossiers transmis**

### **5.1) Par le secrétariat du District :**

- 5.1.1) Match : Francheville – Noidans Vesoul 3 du 15/04/2023 en Départemental 1.  
Arbitre : Frédéric Adam

*Erreur joueur averti/feuille de match.*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.1.2) Match Val Pesmes – Gr Arc Autrey du 29/04/2023 en U18 Départemental 2.  
Arbitre : Rachid Khadda.

Score inversé sur la feuille de match de la rencontre.

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

### **5.2) Par la commission Statuts et Règlements :**

- 5.2.1) Match : Héricourt 2 – Pusey du 15/04/2023 en Départemental 2 groupe B.  
Arbitre : Rachid Khadda.

*Problèmes/Modalités administratives de la rencontre.*

**>>> Pris note.**

- 5.2.2) Match : Pays Luxeuil 2 – Genevrey du 23/04/2023 en Départemental 3 groupe B.  
Arbitre : David Sterbe

Problèmes/Modalités administratives de la rencontre.

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

### **5.3) Par la commission de discipline :**

- 5.3.1) Match : Arc Gray 2 – Fc 2 Vels du 25/03/2023 en Départemental 2.  
Arbitre : Farid Raidron

*Problème inscription remplaçant/remplacé sur feuille de match/sanction administrative prise*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.2) Match : Fc 2 Vels 2 – Noidans Ferroux du 26/03/23 en Départemental 3.  
Arbitre : Guy Pelcy

*Non mention sanctions administratives (expulsions) sur FMI annexe*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.3) Match : Colombe 3 – Genevrey du 02/04/23 en Départemental 3.  
Arbitre : Florian Hézard

*Non mention sanctions administratives (expulsions) sur FMI annexe*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.4) Match : Vesoul Fc 3 – Francheville du 01/04/23 en U18 D1.  
Arbitre : Lorenzo Maurel

*Non mention sanctions administratives (expulsions) sur FMI annexe*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.5) Match : Perrouse 4 – Fc 4 Rivières 3 du 16/04/23 en Départemental 3 groupe A.  
Arbitre : Florian Hézard

*Non mention sanctions administratives (expulsions) sur FMI annexe + rapport incomplet*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.6) Match : Genevrey – Jasney du 16/04/23 en Départemental 3 groupe B.  
Arbitre : Valère Saradin

*Non mention sanctions administratives (expulsions) sur FMI annexe + rapport incomplet*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.7) Match : Frotey Vesoul 2 – Vesoul RC du 23/04/2023 en Départemental 2 groupe B.  
Arbitre : Harun Altinok

*Non mention sanctions administratives (expulsions) sur FMI annexe + problème saisies sanctions administratives sur la FMI.*

**>>> Pris note.**

- 5.3.8) Match : Amance/Corre/Polaincourt – Gr Val Cerise du 22/04/2023 en U18 D2.  
Arbitre : Hugo Da Rufina

*Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.9) Match : Francheville – RC Saônois du 29/04/23 en U18 Départemental 1.  
Arbitre : Dylan Juy

*Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.10) Match : Vesoul Fc 3 – Entente Pays Minier/Gr Mille Etangs du 29/04/23 en U18 Départemental 1.  
Arbitre : Lorenzo Maurel

*Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- 5.3.11) Match : Gr Val Cerise – Amance/Corre/Polaincourt du 29/04/23 en U18 Départemental 2.  
Arbitre : Maxime Perringerard

*Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe*

**>>> Transmis section Jeunes Arbitres.**

## **6. Etat des candidatures ligue saison 2023/2024 – bonus des arbitres Ligue 22/23.**

Ainsi que demandé par la CRA :

- L'état des bonus CDA (barème d'évaluation de la participation des arbitres de Ligue à l'activité et aux actions de la CDA) au titre de la saison en cours, a été complété et retourné à la CRA.
- L'état des candidatures au titre d'arbitre de Ligue LR3, au titre de la saison 23/24, a été complété et retourné à la CRA >>> validation de la candidature de M. Yoann GIMENEZ. Aucune proposition de réserviste ni de VAE, compte-tenu de la grande précarité et insuffisance des effectifs actuels qui ne permettent pas de désigner d'autres arbitres qui seraient à disposition de la CRA.
- Après de larges échanges au cours duquel chaque membre du Bureau de CDA a pu s'exprimer, le Bureau de CDA décide, à sa majorité :
  - o Désignation au titre de Jeune Arbitre de Ligue au titre de la saison 23/24 : Maxime PORTIER
  - o Désignation au titre d'arbitre AALR2 >>> néant
  - o Désignation au titre d'arbitre régional futsal >>> néant.

## **7. Point sur les désignations et les observations.**

Malik Zelfa-Kalaa et Jean-François Chapuzot connaissent toujours autant de difficultés à désigner en lien avec le nombre toujours très élevé d'indisponibilités des arbitres. Le tableau de bord, suivi chaque semaine par le secrétariat du District est distribué à chaque membre, qui peut voir que certains week-ends atteignent près de 40% de taux d'indisponibilités des arbitres. Vifs remerciements aux arbitres acceptant de doubler quasi chaque week-end pour certains, aggravant ainsi la fatigue et les risques de blessures.

La CDA plénière de fin de saison devra de nouveau analyser cette situation plus que difficile des indisponibilités et sans doute proposer de nouvelles règles pour la saison sportive prochaine.

A noter que notre District n'est pas le seul à connaître des difficultés de disponibilités des arbitres altérant les désignations ; les six autres CDA font le même constat, qui est un phénomène réel qui impacte énormément les compétitions.

Niveau des observations, le point est fait et la situation se révèle fort satisfaisante dans les trois groupes, permettant aux opérations de classements des arbitres de pouvoir se faire fin mai prochain.

Rémi Laurent donne un point des accompagnements et observations réalisés concernant les jeunes arbitres, qui se déroulent là aussi de manière fort satisfaisante.

Le Bureau de CDA remercie vivement la section désignations et observations pour le travail de qualité effectué dans des conditions d'effectifs et de disponibilités compliquées et dégradées.

## **8. Point des formations initiales en arbitrage (FIA), et état des candidatures en cours/à venir**

**Session FIA saison 22/23 : les 3, 4, 10 et 11 février 2023 au siège du District à Vesoul. (reprise)**

**Candidats ayant échoué au 1<sup>er</sup> examen pratique d'arbitrage :**

Arthur BOURGEOIS-HUGUET (Melisey/St Barthélemy)  
Ylian OBERON DOLE (Rougemont Concorde),  
Nathan GROSJEAN (Jasney)  
Abdul-Haqq KHALLI (indépendant)  
Kévin PLUCHART (Larians)  
Muzafer YILMAZ (Pays Luxeuil)

**Ces candidats ont été désignés au minimum sur une rencontre avec un tuteur et seront convoqués en principe d'ici la fin de l'actuelle saison à leur deuxième et dernier examen pratique.**

Remerciements aux tuteurs qui sont intervenus avec l'ensemble de ces candidats, afin de leur apporter aide, conseils et soutien préalables à leur second examen pratique d'arbitrage.

### **Candidature annulée :**

Julia CALY (Perrouse) : suite à réception courriel club d'appartenance.

### **Session FIA saison 2022/2023 : du 17 au 23 avril 2023 /Dijon**

Réussite du candidat Stéphane LENTZ à l'examen théorique : candidat à convoquer prochainement à son premier examen pratique.

### **9. Travaux préparatoires aux classements des arbitres de la saison – Réflexions sur désignations phases finales coupes des coupes juin 2023 :**

Malik Zelfa-Kalaa présente les propositions de désignations des arbitres déclinées jusqu'aux demi-finales de la plupart des coupes seniors et jeunes.

Les indisponibilités nombreuses, les matches décalés, reprogrammés, dont certains en semaine, ou encore le ou les club(s) d'appartenance des arbitres en lice, ne permettent pas toujours de désigner ainsi que la « logique technique » le recommanderait.

Le Bureau de CDA rappelle le règlement intérieur de la CDA qui indique l'entière latitude qu'a la commission quant à la désignation sur les rencontres de finales de coupes départementales, seniors et jeunes. Néanmoins, il sera tenu compte de la disponibilité, de la qualité administrative le cas échéant, de la complétude des arbitres tout au long de la saison, afin de garantir la valeur que méritent ces désignations qui ne doivent pas servir « à faire plaisir » mais à gratifier les arbitres les plus complets et les plus responsables dans leur fonction, de toute la saison.

Rappel des dates des finales des coupes de Haute-Saône de la saison en cours :

Week-end des 10 et 11 juin 2023 >>> finales du challenge jeunes U15 / U18 / seniors et de la coupe 3°/4° divisions

Dimanche 18 juin 2023 >>> finales des coupes de Haute-Saône, U15 / U18 et seniors.

### **10. Echanges concernant le fonctionnement de la CDA :**

Ces échanges (liés au fonctionnement du Bureau de CDA, de la CDA plénière, vis-à-vis entre autres points de l'investissement de certains membres), auxquels chaque membre du Bureau de CDA a pu intervenir et réagir, seront à reprendre en CDA plénière de fin de saison, lorsque tous les éléments posés seront définitivement arrêtés et clarifiés par certains membres.

Philippe Prudhon avec les fonctions de secrétaire de CDA mais aussi de Président du District, remercie l'ensemble des membres de la CDA et notamment ceux du Bureau pour leur investissement important, et se félicite de la manière dont les sujets sont abordés et des propositions de solutions trouvées dans des conditions difficiles qui peuvent parfois représenter une forme de découragement pour certains membres. Il souhaite les assurer de son soutien, et de son aide dans l'ensemble des missions de la commission d'arbitrage qui est une des composantes importantes de l'activité et de l'action du District.

Sujet à reprendre en CDA plénière pour échanges et décisions pour la saison prochaine, le cas échéant.

### **11. Questions diverses :**

Aucune question ni point spécifique ne sont soulevés.

Date prochaine réunion :

- Rencontre du responsable des désignations et du secrétaire de la CDA à prévoir fin mai pour les travaux d'élaboration des tableaux de classement des arbitres.
- Date de la CDA plénière à finaliser, fin juin 2023, après les finales des coupes départementales.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 22H00.

Le Président de la CDA,  
**Nourédine DEBBICHE**

Le secrétaire de la CDA,  
**Philippe PRUDHON**

RAPPEL :

*Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*